

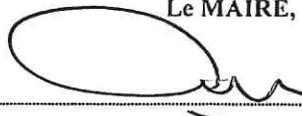
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mercredi 12 Février 2020
Délibération n°06

La présente délibération est rendue exécutoire par application des formalités de publication et de notification au Représentant de l'Etat prévues par la Loi du 2.03.82

AFFICHE LE
NOTIFIE LE

: 14/02/2020

Le MAIRE,




Objet → Budget Abattoir - Décision modificative n°1 du 12.02.2020

Section d'investissement			
Opération/Article / Fonction	Libellé	Dépenses Euros	Recettes Euros
	Amortissements 2020		
040/28135	Installations générales, agencements, aménagement des constructions		333,33
	Régularisation numéro d'opération 47/48 (Travaux/Matériel/Outils)		
47/2154	6 sternum bovin + (scie + cisaille pate corne bovin)	-10 500,00	
48/2154	6 sternum bovin + (scie + cisaille pate corne bovin)	10 500,00	
47/2154	une mèche à épiler pneumatique (tête de veau)	-2 900,00	
48/2154	une mèche à épiler pneumatique (tête de veau)	2 900,00	
47/2154	2 bacs inox (200L)	-1 000,00	
48/2154	2 bacs inox (200L)	1 000,00	
47/2183	ordinateur portable pour direction	-2 000,00	
48/2183	ordinateur portable pour direction	2 000,00	
47/2183	Informatisation de la chaîne d'abattage	-7 000,00	
48/2183	Informatisation de la chaîne d'abattage	7 000,00	
47/2183	Matériels Process (scie sternum + percors (dépouilleurs pneumatiques)+ etc...)	-20 000,00	
48/2154	Matériels Process (scie sternum + percors (dépouilleurs pneumatiques)+ etc...)	20 000,00	
48/2183	Informatisation de la chaîne	3 959,00	
48/2051	Informatisation de la chaîne	13 230,00	
272	Titres immobilisées	-16 855,67	
	TOTAL DM N°1 DU 12/02/2020	333,33	333,33
	<i>Pour mémoire BP 2020</i>	<i>793 570,86</i>	<i>793 570,86</i>
		793 904,19	793 904,19
Section de fonctionnement			
Article / Fonction	Libellé	Dépenses Euros	Recettes
	Reprise des Résultats		
002	Résultat d'exploitation reporté		32 785,50
	Amortissements 2020		
042/6811	Dotations aux amortissements	333,33	
	Formations		
011/6281	Formations	-6 500,00	
011/6188	Bonnes pratiques d'abattage et bonnes pratiques d'hygiène opérateurs	20 800,00	
	Formation d'un opérateur relais du directeur sur le hall d'abattage	6 500,00	
	Formation CHSCT : Acq. Entretien perfectionnement	1 220,00	

Accusé de réception en préfecture 011/6188
053-215300849-20200213-06-12-02-2020-AR
Date de télétransmission : 14/02/2020 / 6188
Date de réception préfecture : 14/02/2020

011/6188	des connaissances - 2 agents		
011/617	Formation informatisation de la chaîne	7 980,00	
	Audit maîtrise ECOLI	1 100,00	
011/6156	Maintenance informatique	4 540,00	
022	Dépenses imprévues	-3 187,83	
TOTAL DM N°1 DU 12/02/2020		32 785,50	32 785,50
<i>Pour mémoire BP 2020</i>		<i>1 911 950,75</i>	<i>1 911 950,75</i>
		1 944 736,25	1 944 736,25

Explications données, le conseil municipal, après délibération et avec
5 ABSTENTIONS 0 CONTRE 22 POUR
Approuve les modifications budgétaires présentées ci-dessus pour le budget de l'abattoir.

Fait et délibéré, les jour, mois et an dits
Pour extrait conforme
Craon, le 13 février 2020

Le MAIRE
Claude GILET



Accusé de réception en préfecture
053-215300849-20200213-06-12-02-2020-AR
Date de télétransmission : 14/02/2020
Date de réception préfecture : 14/02/2020

Acte à classer

06-12-02-2020

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-02-14T09-20-33.01 (MI221881421)

Identifiant unique de l'acte : 053-215300849-20200213-06-12-02-2020-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : DOCBUDG-21530084900118-053011-DM1-2020-130700000000

Date de décision : 13/02/2020



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Décisions budgétaires
7.1.3. Décisions Modificatives (DM) et délibérations ayant une DM en annexe

Acte : DOCBUDG-21530084900118-053011-DM1-2020-130220200000000.XML Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 14/02/20 à 09:20

Date 14/02/20 à 09:20

Date 14/02/20 à 09:32

Par DALIBON Brigitte

Par DALIBON Brigitte

CONSEIL MUNICIPAL du 12 Février 2020

Le douze février deux mille vingt, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, convoqués en date du six février deux mille dix neuf, se sont réunis en Mairie de CRAON, sous la présidence de Monsieur Claude GILET, Maire.

✓ ETAIENT PRÉSENTS

M. TOUPEL, M. HAMARD, Mme MEVITE, M. SABIN, Mme SARCEL, Mme CHATELLIER, M MAINGUY, Mme AUBERT, M. BREHARD, M. HEINRY, Mme CRIBIER, M. ROUSSEAU, Mme LETERME, M. GAUDIN, Mme ROCHE, M. POIRIER, Mme AMELOT, M. BENOIT, M. BEDIER, M. BUDES de GUEBRIANT, Mme RAGARU, M. GUIARD, Mme RAYON, M. LALOUE et M. MAUTIN.

✓ ETAIENT EXCUSÉS

M. FAGUER

pouvoir donné à Mme SARCEL